Soixantième année. - N ° 194 A Vendredi 9 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2610

06 – ALPES-MARITIMES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Jugement prononçant

Date : 29 septembre 2026.
Jugement de conversion en liquidation judiciaire.
931 612 238 RCS Antibes.
SYLMA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Enseigne : Makao.
Activité : l'exploitation de tous fonds de commerce de bar, brasserie, entrepreneur du spectacle, la location et l'exploitation de toute licence iv..
Adresse : 33, rue Vauban, 06600 Antibes.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Mj Lefort Prise en la Personne de Maître Yann Lefort les algorithmes bât aristote b sophia antipolis 2000 route des Lucioles 06410 Biot.